

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 20 juin 2019
Rapporteur :
Monsieur Hervé HERRY**

N° 38

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 21/06/2019
- la transmission au contrôle de légalité le : 21/06/2019
(accusé de réception du 21/06/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Vente d'un terrain à la SEM Breizh pour le projet de construction de la société Entech
SE sur le parc d'activités de Ménez Prat à Quimper.**

Pour permettre le très fort développement de la start-up Entech SE, la Sembreizh qui porte le projet immobilier de l'entreprise, souhaite acquérir environ 18 808 m² de terrain pour un montant de 613 162 € HT, sur le parc d'activités de Menez-Prat à Quimper, pour y réaliser un bâtiment d'environ 4 278 m².

Entech Smart Energies propose des solutions de conversion d'énergie optimisées pour les Smart-Grids :

- Conception et fabrication de convertisseurs de puissance
- Intégration de composants : Électrotechnique, Électronique de puissance, Informatique Industrielle
- Développement d'algorithmes de conversion d'énergie
- Études techniques / énergétiques de projets Smart-Grids
- Mise en service sur site (France et international)

L'activité est décomposée en 3 sous-métiers :

- Recherche & le Développement de produits et systèmes pour les Smart-Grids (Réseaux électriques intelligents) (40 % du CA)
- Réalisation de chantiers d'électrification de Smart-Grids : installation de systèmes de stockage, panneaux solaires, méthanisation, armoires électriques (50 % du CA)
- Développement de process industriels : conception de machines spéciales pour l'industrie (10 % du CA).

La société Entech, créée en février 2016 à Quimper, dirigée par Christopher FRANQUET et Laurent MEYER, les co-fondateurs, est installée à la pépinière des Innovations. Pour son développement, l'entreprise a besoin de s'implanter dans un espace évolutif.

Le bureau communautaire du 5 octobre 2018 a déjà validé le projet de vente d'un terrain de 12 110 m² à l'entreprise mais compte tenu du très fort développement de la société, le projet portera sur un terrain d'environ 18 808 m².

Suite au travail mené par Sembreizh qui porte le projet de construction, la surface construite sera d'environ 4 278 m² avec 100 places de stationnement.

L'effectif composé essentiellement d'ingénieurs ou chefs de projets expérimentés sera constitué à terme de 120 personnes.

Après consultation de France Domaine, cette vente interviendra au prix de 613 162 € HT soit environ 32,60 € HT / m², compte tenu de la proportion de surface inconstructible liée à la Loi Barnier.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 - d'autoriser la vente d'un terrain de 18 808 m² environ cadastré section EY numéros 92,100 et 101 au prix de 613 162 € HT ;
- 2 - d'autoriser monsieur le président à signer tous les actes à intervenir ;
- 3 - d'autoriser la SEMBREIZH ou toute autre société qui s'y substituerait à déposer toutes les autorisations d'urbanisme nécessaire à la réalisation de son projet sur les parcelles cadastrées section EY numéros 92,100 et 101.